

PROCES-VERBAL DE LA 62EME ASSEMBLEE GENERALE



ST-MALO LES 1^{ER} ET 2 JUIN 2002

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

I) LIGUES REGIONALES ET D'OUTRE-MER :**ALSACE (142 voix)**

Mr Robert WALTER	(48 voix)	(T)
Mr André TROESCH	(47 voix)	(T)
Mr Roland KOHLER	(47 voix)	(T)
Mr Alphonse MENNRATH		(S) (<i>uniquement présent le Samedi</i>)

AQUITAINE (180 voix)

Mr Yves LABROUSSE	(60 voix)	(T)
Mme Martine LOMBARD	(60 voix)	(T)
Mme Isabelle LALANNE	(60 voix)	(T)

AUVERGNE (54 voix)

Mr Max DELABRE	(27 voix)	(T)
Mr Jean-Charles SIMON	(27 voix)	(T)

BOURGOGNE (77 voix)

Mme Claudine ROCHE	(26 voix)	(T)
Mr Alain GUYOT	(26 voix)	(T)
Mr Christophe APFFEL	(25 voix)	(T)

BRETAGNE (296 voix)

Mr Jacques HUBY	(99 voix)	(T) (<i>également Administrateur Fédéral</i>)
Mr Luc AMINTAS	(99 voix)	(T)
Melle Anne RENAULT	(98 voix)	(T)

CENTRE (118 voix)

Mr Pierre JEANROT	(40 voix)	(T) (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Mr Michel MARTIN DOUYAT	(39 voix)	(T)
Mr Patrice THOMAS	(39 voix)	(T)
Mr Willy GUIGNARD		(S)

CHAMPAGNE-ARDENNE (48 voix)

Mr Jean-Louis FERNANDEZ	(24 voix)	(T)
Mr Serge CORVISIER	(24 voix)	(T)

CORSE (19 voix)

Mr Philippe CORTEY	(19 voix)	(T) (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Mr Henri MANEINT		(S) (<i>également Administrateur Fédéral</i>) (<i>Titulaire le Dimanche</i>)

COTE D'AZUR (135 voix)

Mr René ACCUSANO	(45 voix)	(T)
Mr Gérald HENRY	(45 voix)	(T)
Mr Robert METAYER	(45 voix)	(T)
Mr Jean-Michel ROULLIER		(S)

DAUPHINE-SAVOIE (123 voix)

Mr Pierre SUZZARINI	(41 voix)	(T)
Mr Guy ABONNEL	(41 voix)	(T)
Mr Hervé GOLFETTO	(41 voix)	(T)
Mme Jocelyne BERRUEX		(S)
Mme Fatima PAVESE		(S)
Mme Patricia MATHIEU		(S)

FLANDRES (245 voix)

Mr Jean-Pierre COISNE	(82 voix)	(T)
Mme Nicole ARSICAUD	(82 voix)	(T)
Mr Didier DECONNINCK	(81 voix)	(T)

FRANCHE-COMTE (40 voix)

Mr Jean-Jacques GAUTHIER	(14 voix)	(T)
Mr Yves DEBROSSE	(13 voix)	(T)
Mr Patrick MOLLE	(13 voix)	(T)

ILE DE FRANCE (576 voix)

Mr Jean-Louis LARZUL	(192 voix)	(T) (<i>également Administrateur Fédéral</i>)
Mr Philippe VENDRAMINI	(192 voix)	(T)
Mr Michel BOURREAU	(192 voix)	(T)
Mr Paul CHOUPEAUX		(S)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (197 voix)

Mr Daniel MINNE	(66 voix)	(T)
Mr Jean-Pierre MELJAC	(66 voix)	(T)
Mr Francis LAGUNA	(65 voix)	(T)

LIMOUSIN (50 voix)

Mr Pierre COMBE	(25 voix)	(T)
Mme Laurence LACHAISE	(25 voix)	(T)

LORRAINE (135 voix)

Mr Jacques BICHAT	(45 voix)	(T)
Mr Albert CHARPENTIER	(45 voix)	(T)
Mr Mohammed ABIDA	(45 voix)	(T)

LYONNAIS (202 voix)

Mr Gérard MABILLE	(68 voix)	(T)
Mr Michel REMY	(67 voix)	(T)
Mr Olivier VERDET	(67 voix)	(T)

MIDI-PYRENEES (101 voix)

Mr Daniel LAURENT	(34 voix)	(T)
Mr Michel MARCOUL	(34 voix)	(T)
Mr Jean-Michel CLEMENT	(33 voix)	(T)

BASSE-NORMANDIE (64 voix)

Mme Sophie MOUCHEL	(32 voix)	(T)
Mr Jacques DEMISELLE	(32 voix)	(T)

HAUTE-NORMANDIE (82 voix)

Mr Christophe CHARTREUX	(28 voix)	(T)
Mr Eric BINET	(27 voix)	(T)
Mr Jean-François CASQUIN	(27 voix)	(T)

PAYS DE LA LOIRE (312 voix)

Mr Maurice BOISSEAU	(104 voix)	(T)
Mr Philippe BARCE	(104 voix)	(T)
Mr Vincent DUCASSE	(104 voix)	(T)

PICARDIE (88 voix)

Mr Joël THIEBAULT	(30 voix)	(T)
Mr Jacques MINTROT	(29 voix)	(T)
Mme Jeannine GUYOT	(29 voix)	(T)

POITOU-CHARENTES (127 voix)

Mr Serge DELOUTRE	(43 voix)	(T)
Mr François AIMON	(42 voix)	(T)
Mr Claude REY	(42 voix)	(T)
Mme Evelyne DELOUTRE		(S)

PROVENCE (151 voix)

Mr Jean BAILLY	(51 voix)	(T)
Mme Sylvie PLEDET	(50 voix)	(T)
Mr Robert FLANDIN	(50 voix)	(T)
Mr Michel GUEVENOUX		(S)
Mr Vladimir SEKELJ		(S)

GUADELOUPE (42 voix)

Mr Raymond ROCHE	(21 voix)	(T)
Mr Claude VINCENOT	(21 voix)	(T)

GUYANE (41 voix)

NON REPRESENTEE

MARTINIQUE (28 voix)

Mr Jean-Joseph CHANTEUR	(28 voix)	(T)
-------------------------	-----------	-----

MAYOTTE

Non représentée

NOUVELLE CALEDONIE (128 voix)

Mr Jacques WAWANABU	(128 voix)	(T)
---------------------	------------	-----

LA REUNION (68 voix)

Mr Serge TRIAUREAU	(34 voix)	(T)
Mme Lucie BAWEDIN	(34 voix)	(T)

FEDERATION TAHITIENNE

Non représentée

WALLIS ET FUTUNA (32 voix)

Mr Ilalio FITIALEATA	(32 voix)	(T)
----------------------	-----------	-----

II) COMITE DIRECTEUR FEDERAL :**Bureau Fédéral**

Mr Jacques SHAW	Président
Mr Pierre BERJAUD	Vice-Président Délégué
Mr Daniel MURAIL	Vice-Président, en charge du Secteur Développement Associatif
Mr Jean-Pierre FLEUTIAUX	Vice-Président, en charge du Secteur Plage
Mr Gil PELLAN	Vice-Président, en charge du Secteur Communication
Mr Philippe BEUCHET	Secrétaire Général
Mr Georges MEYER	Secrétaire Général Adjoint
Mr Christian ALBE	Trésorier Général
Mr Georges GUILLET	Trésorier Général Adjoint (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Mme Christiane HOUSSE	Membre
Mr Jacques TARRACOR	Membre, Président de la CCS

Membres

Mr Jean-Charles BADIN	Membre du Comité Directeur Fédéral
Melle Valérie BLANC	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Jean-Claude BOUR	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Pierre COQUAND	Membre du Comité Directeur Fédéral (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Mr Alain CROS	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Richard GOUX	Membre du Comité Directeur Fédéral (<i>excusé le Samedi matin</i>)
Mr André LECLERCQ	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Germain MARTIN	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Jean PERIOU	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Christophe ROHEE	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Michel RONDEAU	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mme Elisabeth ROSSI	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Olivier SERRE	Membre du Comité Directeur Fédéral
Melle Sylviane TROLARD	Membre du Comité Directeur Fédéral

III) AUTRES PRESENCES :

Mr Michel VERCRUYSE	Président de la Commission Fédérale d'Appel
Mr André FROGER	Secrétaire de la Commission Fédérale d'Appel
Mr Georges MITTARD	Membre de la Commission Fédérale d'Appel
Mr Bernard DEVIRGILLE	Expert Comptable (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Melle Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux comptes (<i>uniquement présente le Samedi</i>)
Mr Roger BARRABES	Président de la DNCG (<i>uniquement présent le Samedi</i>)
Mr Théophile LE BIHAN	Trésorier de la Ligue de Bretagne de Volley-Ball
Mr Michel COGNE	Directeur Technique National
Mr Jean-Marie SCHMITT	Adjoint au Directeur Technique National
Mr André GLAIVE	Ancien Directeur Technique National (<i>uniquement présent Samedi Après-Midi</i>)
Melle Dominique GOASDOUE	Directrice Administrative LNV (<i>uniquement présente le Samedi</i>)
Mr Jean-Jacques PARIZEL	Membre de la CCA, Chargé de Mission
Melle Bérangère GARON	Bénévole
Mr Thierry MESSINA	Directeur de la Vie Fédérale
Mr Thierry BOLOMEY	Informaticien
Melle Sylvie PROUVE	Assistante du Directeur de la Vie Fédérale
Mr Johan SOUMY	Secrétaire de la CCA
Melle Laurence PLASSE	Secrétaire de la DTN
Mme Isabelle de MONTS	Directeur Marketing/Communication
Melle Caroline THOMAS	Chargé de Missions Marketing
Melle Morgane MUNDWEILER	Chargée de Missions Communication

IV) EXCUSES :

Mr Jean-Paul ALORO	Membre de la LNV, en Charge du Secteur Féminin , du dossier Coupes d'Europe et « personne ressource » du Secteur Marketing
Melle Nadège COLACIURI	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Alain DE FABRY	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Eric GUISSART	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Patrick KURTZ	Membre du Comité Directeur Fédéral
Mr Jacques LERER	Président de la Commission Centrale de Discipline et de la Commission Disciplinaire de Lutte Antidopage de 1 ^{ère} Instance



NB : (T) : Titulaire
 (S) : Suppléant
 (Chiffre) : Nombre de voix

Collège maximal possible

Voix : 4 158

Ligues : 32

Collège des votants

Voix : 3 810

Ligues : 28

Le Président de la FFVB ouvre la séance le Samedi 1^{er} Juin 2002 à 9H05. Il précise que le quorum est atteint (3810 voix – 28 Ligues).

Il donne la parole au Président de la Ligue organisatrice, Monsieur Jacques HUBY. Celui-ci fait une brève allocution.

I) ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE

« Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Chers Amis,

Vous voici donc arrivés en terre bretonne. Ah je sais, pour certaines et certains, le voyage a été long pour venir jusqu'ici, je pense à nos amis des DOM/TOM et de la Corse. Mais nous avons fait un effort, car initialement ce put être Quimper ou même Ouessant, mais tout effort doit être récompensé, et ici vous ne serez pas déçus.

Degemer Mad e Breizh, Degemer Mad e Sant Malo.

Je vous souhaite donc la bienvenue, bienvenue en Bretagne, bienvenue à ST-MALO et au Palais du Grand Large.

Cela fait, je crois, la 3^{ème} fois en 25 ans que la Bretagne accueille un Congrès de la FFVB, et à chaque fois il reste dans la mémoire de bon nombre d'entre vous une image, un parfum, un goût. Bref, un souvenir définitivement ancré (le homard de Trégastel et la balade dans le Golfe du Morbihan).

C'est pourquoi, j'ai tenu à ce qu'à mes côtés, mes prédécesseurs ouvrent avec moi cette 62^{ème} AG de notre fédération. Mais aujourd'hui, il manque notre ami, que certain d'entre vous ont bien connu, je veux parler d'Alain LE DU. Alain nous a quitté il y a 15 jours. Il y a trois semaines, je recevais un courrier dans lequel il m'écrivait ceci "je ne pourrai être présent à ST-MALO, c'est dommage car il y a de bons copains que j'aurai aimé revoir, tu seras mon porte-parole et je compte sur toi pour me faire un compte rendu de cette AG". Compte sur moi Alain.

L'histoire du Volley Breton ne s'est pas faite en un jour, et c'est aussi grâce à eux Eugène MALAPERT, Serge DE TOLEDO, Marc VIGNAU, Jean-Yves GRUEL, Ghislain BARBU que la Bretagne est ce qu'elle est aujourd'hui. Je les en remercie chaleureusement et surtout très amicalement.

Petit à petit le Volley-Ball breton se construit. Nous voici aujourd'hui de plus en plus habitué à quitter nos ports pour faire fortune, sportive bien sûr, de plus en plus loin de nos côtes. Certains vont même jusqu'à nous affubler du titre de "Corsaires du Volley", à ST-MALO, c'est un peu facile, il fallait bien que j'arrive à le placer ... Malgré tout la Bretagne est aujourd'hui

.../...

encore la 3^{ème} Ligue de France, juste derrière nos rivaux frontaliers (pour combien de temps encore ?), je veux parler des Pays de la Loire.

Mais la Bretagne, c'est aussi 140 Clubs, 4 Comités, 6700 licenciés à ce jour, 1 club en PRO A, le REC, enfin ..., un autre en PRO B Le GOËLO, une dizaine de clubs nationaux, une trentaine de clubs régionaux, et donc une centaine de clubs départementaux.

Si la Bretagne, et ses clubs phares, ne s'est pas encore illustrée au plan international, le Volley breton est au plan technique et dynamique l'une des figures de proue du volley français et le futur POLE ESPOIR de Dinard, qui ouvrira ses portes en Septembre prochain, en est le dernier exemple.

L'autre efficacité bretonne c'est son Equipe Technique Régionale, qui sous l'impulsion de son CTS Josselin TRILLON, peut être qualifiée comme étant l'une des meilleures de France, n'ayons pas peur des mots.

Enfin la Bretagne, c'est incontestablement et tout naturellement la terre du Beach. L'autre jour, un chef d'entreprise me disait "pour le Volley breton, le Beach c'est sa continuité "d'exploitation". Bien qu'étant du métier je n'aurai pas eu cette vision des choses, mais à y regarder de plus près, cette formule veut bien dire ce qu'elle veut dire.

Pour éclairer ce propos, je vais vous citer deux exemples typiquement bretons :

- Le Beach Breizh Volley Tour, réservé aux jeunes, 4 étapes la première année l'an dernier, 8 cette année, 16 l'année prochaine ?
- La Caravane du Volley qui va durant 1 mois et demi sillonner les routes, des plages aux campagnes, du nord au sud et d'est en ouest et planter ses terrains partout où cela sera possible.

Mais revenons à cette 62^{ème} AG Fédérale. Je souhaite que l'air vif et iodé de notre Bretagne et de St-Malo éveille vos appétits de réussite dans vos débats fructueux et dynamiques.

Je souhaite que l'environnement exceptionnel du Grand Large favorise et accompagne sans faiblesse, mais avec efficacité, le développement de vos analyses et propositions que l'ensemble du volley français attend, j'en suis persuadé avec intérêt.

Si cette 62^{ème} AG doit comme ses sœurs aînées marquer les esprits, je souhaite que ce ne soit pas que par la mémoire visuelle, olfactive ou gustative, mais aussi et surtout par la contribution du lieu et de la Bretagne au volley national.

Avant de conclure, je voudrai remercier personnellement et particulièrement deux personnes qui ont contribué à bâtir ce 62^{ème} congrès, je veux parler de Théo LE BIHAN, Trésorier de la Ligue de Bretagne et Michel MEHEUST, absent aujourd'hui et qui a connu un très grave ennui de santé il y a quelques jours. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Je ne serai pas complet en ne citant pas notre Directeur de la Vie Fédérale et de la toujours souriante Sylvie PROUVE, merci à tous les deux.

Mr le Président, je vous remercie une nouvelle fois de l'honneur qui est fait à la Ligue de Bretagne et je suis heureux d'ouvrir avec vous et mes prédécesseurs cette 62^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Française de Volley-Ball.

Je vous remercie de votre attention ».



Le Président de la FFVB, procède alors à une minute de silence pour la mémoire de l'ancien Président de la Ligue de Bretagne, Monsieur LEDU ainsi que Monsieur GERVAIS, ex-international et joueur de la Ligue du Languedoc-Roussillon.

Avant de débiter l'ordre du jour, le Président donne la parole à Monsieur FOLIGNIE, Maire-Adjoint de St-Malo, chargé des Sports.

Puis, le Secrétaire Général précise les points suivants :

- Les Ligues de Guyane, Mayotte et la Fédération Tahitienne sont excusées et non présentes.
- La Ligue du Limousin ne peut prendre part aux votes compte tenu qu'elle ne s'est pas acquittée de sa dette vis à vis de la FFVB.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité :

- De tenir compte des 32 voix de Wallis&Futuna malgré l'arrivée tardive de leurs licences,
- De présenter au moment du passage des documents de la CCS une dérogation pour l'accession du club de CORTE (Corse) à la Nationale 3 Féminine. En effet, seules les dérogations présentées en début de séance et avalisées par un Bureau Fédéral sont retenues sur la forme.

II) LE PRÉSIDENT PRONONCE ALORS SON DISCOURS D'OUVERTURE (texte intégral)

« Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Délégués des Ligues Métropolitaines et d'Outre-Mer,
Chers Collègues et Ami(e)s,

A l'ouverture de cette Assemblée Générale, permettez-moi, Monsieur le Maire de vous remercier d'avoir bien voulu nous accueillir dans votre ville dont la renommée s'étend par delà les mers.

Merci à toi, Monsieur le Président, Cher Jacques HUBY, d'avoir avec tes collègues du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne pris l'initiative d'organiser cette 62^{ème} Assemblée Générale et de nous avoir convié à nous rassembler en cette ville fière et aventurière et qui ne s'en laisse guère conter par les réputés Ducs de Bretagne.

Fasse le ciel que le rayonnement de cette ville, de ceux qui y ont contribué tels Jacques CARTIER l'explorateur, les serviteurs du Roi tel SURCOUF et DUGUAY-TROUIN, le grandissime CHATEAUBRIAND, que ce rayonnement intense éclaire nos débats.

Mesdames et Messieurs, puis-je vous rappeler qu'à l'orée de la saison internationale 2001, nos objectifs sportifs étaient d'envergure : En Masculins, participer à la poule finale de la Ligue Mondiale, ce qui fut fait. Se qualifier pour les Championnats du Monde, ce qui fut aussi fait.

Ce que l'on n'a pas atteint, c'est la qualification directe pour les Championnats d'Europe 2003.

En Féminins, l'objectif était de se qualifier pour les Championnats d'Europe, ce qui fut fait.

Nous venons d'entamer la saison internationale 2002 et notre résultat en Masculin dans le Tournoi organisé à Tours nous oblige à ne plus considérer quel qu'adversaire que ce soit comme mineur. La bataille de la qualification en Finlande en 2003 sera rude et lourde de conséquences si nous n'obtenions pas notre participation aux Championnats d'Europe 2003.

Par contre, une très belle performance pour nos Juniors filles qui se sont brillamment qualifiées pour les Championnats d'Europe de cet été et un grand Merci au Comité Départemental de la Haute-Marne et à son Président, Marc MEDESCHINI, pour l'excellence de son organisation. Dans quelques jours à Nantes, nos Seniors filles tenteront une excellente prestation à domicile pour essayer d'entrouvrir la porte du Championnat d'Europe 2003.

Notre volonté de multiplier sur le territoire les organisations d'envergure (Ligue Mondiale, TQCE Masc. et Fém., TQCE Jun.) et aussi les finales de Coupes de France, doivent à terme servir la nécessité pour la FFVB de se préparer à organiser soit un Championnat d'Europe en 2007, soit une finale de Ligue Mondiale.

Nous assurerons ainsi une partie des conditions nécessaires au renforcement de la pratique du Volley par la jeunesse de notre pays.

J'ai pu rendre visite cet hiver à nos Ligues de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna ainsi qu'à la Fédération Tahitienne. Le Directeur Technique National s'est rendu en Martinique et Guadeloupe.

La Guyane a organisé un important stage d'arbitres. Cette semaine s'ouvre en Guadeloupe les premiers Championnats du Monde de Beach-Volley Universitaire. La Ligue de La Réunion a obtenu les subventions nécessaires à la réalisation de son projet de Halle.

Nos équipes de jeunes reçoivent l'apport de sélectionnés de ces Ligues, renforçant ainsi nos capacités de détection et de formation.

Notre objectif commun est la solidarité dans l'accomplissement des tâches définies par nos impératifs techniques.

Nous pouvons compter sur la volonté de tous de représenter dignement le Volley-Ball Français là où il s'exprime.

Dans le domaine de notre propre gestion, nous avons pu dire maintes et maintes fois que nous avons pour objectif de « professionnaliser » l'outil fédéral et qu'ainsi, il puisse répondre du mieux possible le service que vous êtes en droit d'attendre de notre Fédération.

Le Secrétaire Général vous exposera les difficultés que nous rencontrons encore pour mettre en place nos réformes : exigüité des locaux, besoins en personnels bilingues, juristes, téléphone, intranet, etc, etc.

Nous poursuivons nos efforts pour nous doter de cet outil de travail indispensable pour faire face à l'explosion de nos activités nationales et internationales.

Le Siège Fédéral vous est ouvert, pour vous en rendre compte, tous ceux et celles qui peuvent nous apporter leur aide pour réussir sont les bienvenus.

Notre équipe doit s'agrandir et s'ouvrir au plus grand nombre.

Point n'est besoin d'être « élu » pour s'associer aux travaux de notre Fédération.

J'ai pu dire la semaine passée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Volley qu'un nouveau calendrier des Assemblées Générales, que les procédures de dépôt et d'examen des suggestions et vœux ne peuvent plus se faire dans le télescopage inhérent à des délais bien trop courts pour diffuser, analyser, proposer.

Un groupe composé d'Administrateurs Fédéraux et de la Ligue Nationale de Volley sera à même de trouver les meilleures solutions.

Vous savez aussi que le décret relatif à l'agrément des Fédérations Sportives, aux Statuts Types et au Règlement Disciplinaire a été publié au Journal Officiel du 30 Avril 2002, et que nos Statuts et tout ce qui en découle (Règlement Intérieur, Règlements Généraux) devront entrer en vigueur le 1er Janvier 2004 au plus tard.

Nous allons avoir là un grand travail pour recueillir les avis de toutes les structures existantes, de toutes les catégories de licenciés ; de tous ceux et celles qui doivent être appelés à assurer leur représentativité.

C'est sous l'égide de la CCSR et de Georges MEYER, d'André GLAIVE, Chargé de Mission par le Ministre des Sports auprès du Président de la FFVB et du Directeur Technique National et de juristes, que s'organisera ce travail, pour lequel tous ceux et toutes celles qui voudront s'y associer, seront les bienvenus.

De même, le décret portant sur la réalisation de la Convention entre la FFVB et la LNV nous permettra d'en fixer définitivement les termes.

Nous en arrivons, si vous le voulez bien à l'actualité et AUX PRIORITES ET ENJEUX DE NOTRE FEDERATION.

PRIORITES ET ENJEUX DE NOTRE FEDERATION

- **BEACH-VOLLEY**
- **PROFESSIONNALISME**
- **DEVELOPPEMENT**

**LEURS PRIORITES REPOSENT SUR VOTRE
MOBILISATION**

BEACH VOLLEY, PROFESSIONNALISME, DEVELOPPEMENT

Les 3 priorités pour assurer le nouvel essor de notre sport :

- ASSURER L'ANCRAGE DU BEACH-VOLLEY
- ACCROITRE LE NOMBRE DE LICENCIES
- CLARIFIER LES RAPPORTS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

7

Dans le journal « Volley-ball » du Numéro de Mars/Avril, je mentionnais nos priorités pour assurer un nouvel essor à notre sport :

**« ASSURER L'ANCRAGE DU BEACH DANS LA GRANDE FAMILLE DU VOLLEY.
« ACCROITRE LE NOMBRE DE LICENCIES.
« CLARIFIER LES RAPPORTS AVEC LE MONDE PRO. »**

Ce sont des challenges que nous devons réussir et nous ne pouvons le faire qu'avec votre aide, après avoir été convaincus de leur importance. Nous devons nous mobiliser en échangeant nos idées, en confrontant nos projets afin de construire ensemble, dirigeants de Ligues, de Comités et de Clubs, les bases de ce nouvel essor.

Je suis conscient que certaines propositions peuvent aller à l'encontre de certaines conceptions ou principes sur lesquels reposaient l'organisation de notre sport, mais la nouveauté ne doit pas nous effrayer. D'autres Fédérations ont été confrontées à des problèmes de même nature. Leur expérience peut nous éclairer et nous aider à les aborder et à mieux les résoudre.

Les grands axes de nos actions futures vous sont présentés de façon succincte afin de pouvoir alimenter et enrichir notre débat.

LE BEACH VOLLEY

- IDENTIFICATION DES PRATIQUANTS

➤ *Création de la licence Beach*

- REGLEMENTATION DES COMPETITIONS

➤ *Définition du cadre juridique*

8

Le Beach est une discipline nouvelle, riche d'espoirs dont il faut développer et canaliser la pratique :

Le Beach Volley est la Discipline Olympique qu'il faut différencier du Volley Ball de Plage joué avec des équipes de 3 ou de 4 joueurs qui groupe les jeux à effectif réduit du Volley-ball traditionnel. La FFVB est le seul organisme habilitée par le Ministère des Sports pour gérer notre sport.

Deux principaux objectifs pour ces prochaines années :

1. Définir le cadre réglementaire permettant d'identifier les pratiquants.
 Cette saison, notre licence « *compétition* » sera aussi la Licence Beach. Nous prévoyons l'apposition de la mention « BEACH VOLLEY » sur la prochaine édition de licence après évaluation de cette mesure.
 Ce volet séparé autorisera le regroupement des BEACHEUSES ET BEACHEURS au sein d'Associations spécifiques.
 Enfin, pour ceux qui veulent pratiquer en loisir, nous voulons étendre la mention BEACH à la licence LOISIR qui porterait le nom de « licence Beach-loisir ».
2. Définir le cadre juridique et réglementaire des différents tournois et compétitions afin de protéger l'intérêt de nos pratiquants et de nos ligues et/ou de nos Comités Départementaux.



Notre objectif est d'endiguer l'érosion de nos licenciés en faisant appel à nos dirigeants qui sont à la base même de l'animation de nos clubs.

En dehors des actions traditionnelles, nous lançons une série d'opérations visant à mobiliser fortement l'ensemble de nos volleyeurs avec la volonté d'associer fortement nos clubs à ces actions de développement.

La nouveauté de ces actions réside dans le fait que seront adjoints des partenaires économiques dont la contribution s'ajoutera aux subventions d'Etat et à la participation fédérale.

1. Labellisation des clubs « formateurs ». Tous les clubs qui satisferont à ce label recevront une dotation spéciale et les meilleurs d'entre eux seront récompensés dans le cadre du Trophée Molten.
2. Actions vers nos poussins et benjamins en dotant les compétitions de ballons adaptés à leur catégorie d'âge dans le cadre de nos partenariats.

3. Actions auprès des jeunes : L'opération « A TOI DE SMASHER » est une action en direction des collèves avec la participation de la CAMIF et de SCORE.



Question difficile et d'actualité. Il faut prendre conscience que le professionnalisme obéit à des règles différentes de celles qui régissent nos organisations et compétitions sportives. Ne considérez pas certaines propositions comme des avantages mais comme les moyens nécessaires et indispensables au développement de ce secteur sans léser, bien sûr, les intérêts légitimes de nos clubs fédéraux.

Les deux premières propositions visent les Clubs de PRO A Masc. et PRO A Fém. en les encourageant à œuvrer pour la formation des joueurs par la mise en place :

1. De CENTRES DE FORMATION
2. D'une EQUIPE RESERVE disposant d'un statut spécial, lié à la création du Centre de Formation.
3. La troisième proposition vise à garantir L'ACCES ET LE MAINTIEN DES CLUBS SELON LES CRITERES SPORTIFS ET ECONOMIQUES, avec comme objectif : une Division Professionnelle -masc et fem- fortes de 12 clubs suivie d'une PRO B masc et une Super Fédérale Fém. de 16 clubs pour couvrir le territoire métropolitain.
4. La dernière mesure est la refonte de la COUPE DE FRANCE afin de répondre à la fois à la volonté de créer un événement national de grande portée médiatique et de créer une COUPE FEDERALE qui deviendrait la fête du Volley-ball.

Toutes ces propositions vous seront exposées en détail au cours de notre congrès ; mais il importait que vous connaissiez la direction de nos efforts et qu'une meilleure communication s'instaure autour de ces propositions au cours et après cette Assemblée Générale.

Je vous remercie de votre attention et souhaite que cette Assemblée Générale nous permette d'asseoir raisonnablement nos ambitions ».

III) PROCES-VERBAL DE LA 61EME ASSEMBLEE GENERALE DES 9 ET 10 JUIN 2001 A ROUEN

Le Secrétaire Général précise les modalités d'accèsion des qualifiés supplémentaires de la région Rhône-Alpes ⇒ **Adopté à l'unanimité.**

IV) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU 27 OCTOBRE 2001 – PARIS/CNOSF

Pas d'intervention ⇒ **Adopté à l'unanimité.**

V) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL (texte intégral)

« J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de la FFVB au titre de la saison 2001/2002.

L'an passé à ROUEN, nous avons salué la mise en place d'une Direction Marketing confiée à Mme Isabelle de MONTs.

Les douze mois qui viennent de s'écouler ont été consacrés :

- D'abord à remettre à plat les contrats de partenariat, pour éliminer les chevauchements générateurs de contentieux et réactualiser les montants et dotations.

A l'heure présente, toutes les procédures contentieuses sont éteintes.

- Le second chantier concernait la revue Volley-Ball qui devait réaffirmer sa vocation d'organe de la Fédération tout en recherchant une structure davantage « magazine ». Le calendrier annoncé a été tenu et le premier numéro, nouvelle formule, est sorti en début d'année.

Les remontées sont assez majoritairement positives, ce qui n'empêche pas le Comité de Rédaction de s'atteler, sitôt la parution, à un examen critique du produit en vue d'améliorer le numéro suivant. Notez, que le Comité de Rédaction souhaiterait davantage d'interactivité.

Je ne voudrais pas quitter le domaine de la revue sans remercier Charlotte MALNOUE qui nous quitte après s'y être beaucoup consacrée et souhaiter la bienvenue à Morgane MUNDWEILER qui lui succède.

- Enfin, le troisième volet de la Direction Marketing concerne la recherche de ressources nouvelles dont notre sport a tant besoin. Pour l'instant, les pistes encore peu nombreuses, seront, je l'espère, activées par les résultats sportifs de notre élite.

L'autre grand changement depuis l'Assemblée Générale de ROUEN, se situe à la tête de la Direction Technique Nationale.

- André GLAIVE, qui sera très officiellement et chaleureusement fêté plus tard ce week-end, a passé le témoin à Michel COGNE, précédemment DTN du Base-Ball,

.../...

mais surtout ancien joueur et entraîneur professionnel de Basket. Beaucoup d'entre vous l'ont rencontré puisqu'il a déjà fait plusieurs déplacements dans les Ligues.

- Il apporte toute son expérience du professionnalisme, associée à des concepts économique-sportifs qui vont sans doute bousculer quelques habitudes, en vue notamment de redistribuer la carte de France de notre élite professionnelle masculine et féminine.
- animateur du groupe de travail mixte FFVB/LNV, il pousse à instituer progressivement, au niveau d'abord des clubs de PRO A, un réseau de centres de formation. Il vous en détaillera le principe un peu plus tard.
- Autre branche de l'activité nationale et internationale, le Beach. Ce secteur animé par Jean-Pierre FLEUTIAUX, se consolide et s'enhardit hors du littoral pour placer des étapes du Championnat de France à Lyon, Grenoble ou Vittel.
- Il apparaît, désormais, clairement que le niveau international ne pourra plus se contenter des joueurs de salle délaissant les parquets en Mai pour briller sur le sable. Aux côtés des clubs traditionnels qui devront créer des sections Beach, des structures nouvelles spécialisées vont se mettre en place. Elles devront être affiliées et leurs joueurs posséder des licences « Beach ».

Là encore, il va falloir imaginer des schémas de fonctionnement nouveaux pour encourager mais aussi encadrer l'éclosion d'initiatives individuelles et éviter des dérives. Il est hors de question de se retrouver dans une position analogue à celle de la Fédération d'Athlétisme vis à vis des courses sur route.

Dans le domaine sportif, le Bureau Fédéral et la Commission Centrale Sportive ont conjugué leurs efforts pour donner une impulsion nouvelle aux championnats nationaux. Tout un ensemble de dispositions, déjà passé au crible du Comité Directeur et des Présidents de Ligue, sera proposé à votre validation. Là encore, il y a du neuf, et il conviendra de considérer l'intérêt général.

Je me permets d'insister sur cet aspect de l'intérêt général, car on assiste cette saison à une exacerbation des intérêts particuliers. Je pourrais reprendre mot à mot un passage de mon rapport de l'an passé dans lequel je fustigeais le recours abusif à la procédure. On ne peut être que frappé de l'entêtement de certains dirigeants, dûment mis en garde, à s'enfermer dans des situations sans issue.

A cet égard, je voudrais rappeler que la Commission Fédérale d'Appel n'est pas, comme d'aucuns se l'imaginent, un organe de conciliation susceptible d'atténuer des sanctions, notamment financières. Elle veille seulement à ce que les décisions prises le soient en application des règlements.

En s'appuyant sur des constats de la DNCG, la Ligue Nationale de Volley a fixé des seuils financiers par niveau de pratique pour tendre vers un professionnalisme consolidé. Cette rigueur va s'imposer, ipso facto, aux clubs de Nationale, candidats à l'accession au championnat professionnel.

Le point de friction relatif à l'indemnisation des clubs possédant des internationaux français a reçu un début d'aménagement en rapport avec les possibilités financières fédérales du moment.

Sur un plan purement sportif, souhaitons que la nouvelle dénomination de la « Commission du Calendrier » de la Fédération Internationale, soit le gage d'une meilleure prise en compte des besoins vitaux des clubs en matière de temps de récupération pour les joueurs et d'exposition sur l'agenda des compétitions nationales.

Les décrets de la nouvelle loi sur le sport viennent d'être publiés. La FFVB et la LNV devront procéder à la mise en conformité de leurs statuts respectifs ainsi que la convention de sub-délégation qui les lie. La reconnaissance officielle de la LNV en tant que Ligue Professionnelle devrait être, alors, enfin validée par le Ministère des Sports.

Le secteur piloté par Daniel MURAIL a mis la dernière main à son plan de développement ; c'est là l'aboutissement d'une longue maturation qui sera soumis à votre approbation ainsi que les vœux et propositions des Commissions dont je tiens à remercier tous les membres.

Les Territoires d'Outre-Mer ont reçu la visite du Président SHAW et du Chargé de Mission, Henri MANEINT, en vue de resserrer les liens avec la métropole et, néanmoins, tenir compte de l'évolution politique. Une mission des Fédérations polynésiennes a, d'ailleurs, été reçue au CNOSF le 15 Mai, en présence des Présidents ou des Responsables des Fédérations Nationales correspondantes en vue d'inciter les unes et les autres à définir leur relation au moyen d'une convention. La FFVB et la Fédération de Tahiti sont, à cet égard, parfaitement en phase avec cette politique. De leur côté, les Antilles et la Guyane ont reçu la visite du Directeur Technique National.

Enfin, je voudrais dire un mot du fonctionnement fédéral, remercier tous et toutes pour leur engagement au quotidien, tout en faisant ressortir les problèmes de gestion du personnel dans le cadre des 35 heures et des plages de récupération qui n'autorisent guère l'absence imprévue de tel ou telle. Nos locaux sont à saturation, les élus de passage, les stagiaires sont frappés de nomadisme, et traquent les absences. Nous avons exactement un an pour prendre un parti et ... partir. L'option de l'achat d'un Siège Fédéral est à nouveau d'actualité, rejoignant ainsi la position de la grande majorité de nos consœurs qui ont opté pour l'acquisition d'un patrimoine.

Vous trouvez, en annexe, le palmarès de toutes les compétitions nationales duquel il est impossible de ne pas extraire le superbe titre de Vainqueur de la Champions League Féminine remporté par le Racing Club de CANNES.

Je vous remercie de votre attention ».

Interventions :

Melle RENAULT (Bretagne) sur l'absence de rapport Promotion/Communication.

Mr BEUCHET (Secrétaire Général) précise les missions de ce secteur.

⇒ **Adopté à la majorité**

3 810 voix en séance

Pour : 3501
Contre : 64
Abstentions : 245

Contre : Basse-Normandie (2)
Abstentions : Flandres (3)

VI) RAPPORT DE LA DNCG

Mr BARRABES (Président de la DNCG) commente son rapport de la Saison 2000/2001.

Il évoque :

- La périodicité des réunions de la commission de contrôle et de l'instance d'appel,
- La situation financière des clubs, laquelle est globalement en amélioration avec quelques situations délicates.

Interventions :

**Mr BOISSEAU (Pays de la Loire),
Melle RENAULT (Bretagne), MM. COQUAND (Président de la LNV), MARCOUL
(Midi-Pyrénées) et RONDEAU (Administrateur Fédéral)** au sujet de la situation du club d'Albi.

Pause à 10H25 – Reprise à 10H55

DOCUMENTS DU SECTEUR FINANCIER

VII) RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

Mr ALBE (Trésorier Général) commente le résultat du bilan de l'exercice du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2001 qui s'élève à un solde positif de 203 417,22 Frs.

Interventions :

Mr BARCE (Pays de la Loire) sur les liens financiers LNV/FFVB.

Mr VENDRAMINI (Ile de France) s'inquiétant sur le fait que l'augmentation du nombre de licences loisirs n'ai pas compensé la baisse de recettes relative au prix de cette licence.

Mr VENDRAMINI (Ile de France) sur la production d'arrêtés trimestriels.

Mr ALBE (Trésorier Général) est d'accord sur le principe à la condition qu'ils soient fiables et significatifs compte tenu de notre fonctionnement.

Mme LOMBARD (Aquitaine), Mr AIMON (Poitou-Charentes)

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

VIII) RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Melle MAHIEU donne lecture de son rapport en certifiant la sincérité des comptes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

IX) PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

9.1. Propositions N°1 et 2 : Redevances ⇒ 3% d'augmentation
Amendes et droits ⇒ pas d'augmentation

Proposition N°3 : Nouveaux tarifs des remboursements FFVB à partir du 1^{er} Janvier 2003.

.../...

Propositions N°4 et 5 : Tarifs licences/mutations/réaffiliations des Ligues Métropolitaines et Dom/Tom ⇒ 3% d'augmentation.

⇒ **Adoptées à l'unanimité.**

9.2. Proposition N°6 – Budget prévisionnel 1^{er} Janvier – 31 Décembre 2003

En préambule, le Trésorier Général indique les points suivants :

- L'enveloppe du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'année 2003 sera connue fin Juin et devrait être à priori la même qu'en 2002, soit environ 9 Millions de Francs.
- La Ligue Mondiale 2002 devrait être équilibrée.
- La ligne « recettes commerciales » devra nécessairement être en augmentation compte tenu de la politique ambitieuse de la FFVB et de la structure professionnelle mise en place au Siège Fédéral.

Interventions :

Melle RENAULT et Mr HUBY (Bretagne) souhaitent que des choix politiques soient dictés afin que le Volley Français se dote de Cadres Techniques supplémentaires.

Mr DEMISELLE (Basse-Normandie) estime que les résultats financiers enregistrés depuis quelques années devraient nous permettre de ne pas augmenter les licences plus que le coût de la vie.

Mr DELOUTRE (Poitou-Charentes) se félicite que le fonctionnement de la Vie Fédérale soit maîtrisé.

Mr GOLFETTO (Dauphiné-Savoie) trouve le budget 2003 optimiste compte tenu du produit des amendes dégagées en 2002.

Mr AMINTAS (Bretagne) et VENDRAMINI (Ile de France) s'étonnent du passage du budget prévisionnel à ce moment précis de l'ordre du jour compte tenu que cela peut bloquer certains projets.

Mr AIMON (Poitou-Charentes), BADIN et CROS (Administrateurs Fédéraux) et BOISSEAU (Pays de la Loire).

⇒ **Adoptées à la majorité.**

3 810 voix en séance

Pour : 3 522
Contre : 64
Abstentions : 224

Contre : Basse-Normandie (2)
Abstentions : Dauphiné-Savoie (3)
 Midi-Pyrénées (3)

X) VŒU CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

Comité des Pyrénées Orientales (harmonisation des frais de déplacement des clubs à l'intérieur d'une même poule).

⇒ **Mise à l'Etude en 2002/2003**

XI) MANDAT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR 6 ANS (Bilans 2003 à 2008 inclus)

Il est proposé la reconduction du Cabinet IFEA en la personne de Melle Jocelyne MAHIEU (suppléant Mr BAUMANN).

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

XII) ELECTION (remplacement) D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

Voix en séance = 3810 voix
 Voix exprimées = 3810 Voix

ONT OBTENU



1. Jean BAILLY = 1 111 Voix ⇒ **ELU**
 2. Jean-Paul GEREONE = 1 035 Voix
 3. Danielle MARY = 1 013 Voix
 4. Jean-Louis ARCAMONE = 640 Voix

Bulletins nuls = 11 Voix

Déjeuner à 12H30 – Reprise à 14H30

XIII) DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

Mr COGNE présente les directives de l'Olympiade 2001/2004.

Interventions :

Mr BOUR (Lorraine) sur le Beach Volley.

Mr HENRY (Côte d'Azur) sur les Sélections Départementales Minimales.

Mr DUCASSE (Pays de la Loire) sur la détection

Melle RENAULT (Bretagne), MM. VERDET (Lyonnais) et MARCOUL (Midi-Pyrénées)

.../...

XIV) PROPOSITIONS DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

14.1. Propositions conjointes FFVB/LNV

Propositions N°1 et 2 : Structuration des clubs professionnels Mise en place de Centres de Formation Niveau d'évolution des joueurs

Un large débat s'instaure. Il ressort que la mise en place des Centres de Formation n'est pas remise en cause. Ce sont les modalités pratiques de l'application sportive qui sont contestées.

Le Président décrète une suspension de séance (pause de 30 minutes de 16H30 à 17H00) afin de permettre au Comité Directeur Fédéral de se réunir.

A la reprise de séance, le Président procède aux votes suivants :

- **Principe de création des Centres de Formation conventionnés répondant ainsi à la mise en conformité du récent arrêté ministériel.**

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

- **Modalités pratiques de participation des Centres de Formation conventionnés :**

Mr TARRACOR (Président de la CCS) présente les nouvelles propositions du Comité Directeur Fédéral.



CCS - Équipes réserves des Clubs de PRO A MASCULINE

Etat des Equipes Réserves

Équipes réserves accédant en N2 QU maintenues en N3	Équipes réserves reléguées en R1 QU maintenues en N3
ARAGO SETE	NICE VB
ASNIERES VOLLEY 92	GFCO AJACCIO
	TOAC-TUC VB
Équipes réserves maintenues en N3	Clubs sans Équipe réserve
PARIS VOLLEY	AS CANNES
TOURCOING	DUNKERQUE DUNES FLANDRES
TOURS VB	AVIGNON VB
MUC	
STADE POITEVIN	
RENNES EC	

Les 11 clubs qui ont une équipe réserve
pour évoluer en N3, auront jusqu'au
15 juin 2002
pour opter pour le STATUT CFC.



CCS - Etat des Equipes réserves des Clubs de PRO A MASCULINE

Pour les Clubs n'ayant pas opté pour le statut

ASNIERES 2 - ARAGO SETE 2

Ces équipes devront évoluer en N2 sous peine de relégation en R1.

NICE VB 2 – GFCO AJACCIO 2 – TOAC-TUC 2

Ces équipes devront évoluer au niveau régional avec la possibilité d'accéder en N3 à la fin de la saison 2002/2003.

6 AUTRES EQUIPES RESERVES

Ces équipes devront évoluer au niveau N3 comme une équipe réserve de PRO A (saison 2001/2002).



CCS - Etat des Equipes réserves des Clubs de PRO A MASCULINE

Pour les Clubs ayant opté pour le statut

ASNIERES 2 - ARAGO SETE 2

Ces équipes devront évoluer en N3 sous statut

↓

2 autres équipes prendront leur place en N2
(Classement général des clubs)

NICE VB 2 – GFCO AJACCIO 2 – TOAC-TUC 2

Ces équipes seront intégrées dans les poules de N3

↓

Mise en place de **1 ou 2 ou 3**
Poules de **13 équipes**
→ 4 relégués à la fin de la saison
2002/2003



CCS - Etat des Equipes réserves des Clubs de PRO A MASCULINE

A la fin de la saison 2002/2003

Les équipes sous statut CFC en position de relégation seront :

Reléguées en R1 en perdant leur Statut

Intervention : Mr LARZUL (Ile de France) rappelle son souci de préserver les intérêts des clubs fédéraux.

⇒ **Adoptées à l'unanimité** (rejoignant ainsi partiellement le contenu des Propositions 1 et 2).

Proposition N°3 : Constitution des divisions Pro et Nationales.

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

Proposition N°4 : Formule de la Coupe de France 2002/2003 ⇒ voir Proposition de la CCS N°10.
Pour 2003/2004, refonte de la Coupe de France et création d'une Coupe Fédérale.

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

XV) PROPOSITION POUR INFORMATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Règlement des Pôles ⇒ **Adopté à l'unanimité.**

XVI) VŒUX CONCERNANT LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Vœux N°1 et 2 : En cours d'étude par la nouvelle DTN (fonctionnement des zones techniques).

Vœux N°3 et 4 : Etude en cours (compétitions inter-régionale et inter-départementale).

Vœux N°5 et 6 : Voir Commissions Techniques Régionales et Départementales.

Vœu N°7 : En cours de modification – Nouvelle Convention FFVB/UNSS en matière de compétitions sportives.

.../...

Vœu N°8 : **Prise en compte des préoccupations
(déroulement des stages d'entraîneurs).**

Fin de séance du Samedi 1er Juin 2002 à 18H15



Reprise de séance le Dimanche 2 Juin 2002 à 08H10.

Collège maximal possible

Voix : 4 158
Ligues : 32

Collège des votants

Voix : 3 753
Ligues : 28

XVII) PROPOSITIONS DE LA LNV

Au préalable, suite à une intervention de Mr VERCRUYSSSE (Président de la CFA), il est acté que les documents de la LNV qui ont déjà fait l'objet d'une mise à jour des nouveaux décrets doivent être occultés des différents votes qui pourraient survenir, et ce dans l'attente de la rédaction des nouveaux textes fédéraux.

17.1. ARBITRAGE : Le souhait de la FFVB est de limiter le nombre d'arbitres en Pro A Masculine. Pour ce faire, le coût financier supplémentaire devrait être partagé de la manière suivante : 1/3 FFVB – 1/3 LNV et 1/3 Clubs de Pro A Masculine.

17.2. CAHIER DES CHARGES DES CLUBS LNV : Retiré

17.3. COMMERCIALISATION PRODUITS LNV : En attente table ronde FFVB/LNV

17.4. REGLEMENT DNCG 2002/2003 : Adopté à l'unanimité

17.5. VŒUX TRANSMIS PAR LA LNV AUPRES DE LA FFVB :

<u>Vœux N°9, 10 et 11 :</u>	Défavorables
<u>Vœu N°12 :</u>	Défavorable 2002/2003
<u>Vœu N°13 :</u>	Déjà en vigueur
<u>Vœu N°14 :</u>	Mis à l'étude (prêt de joueurs)
<u>Vœux N°15 et 16 :</u>	Retirés
<u>Vœu N°17 :</u>	Mis à l'étude 2003/2004 (condition de participation des joueurs amateurs).
<u>Vœu N°18 :</u>	Groupe de Travail sur le professionnalisme
<u>Vœux N°19 et 20 :</u>	Voir travaux Groupe Mixte FFVB/LNV
<u>Vœu N°21 :</u>	Réglementation CEV
<u>Vœux N°22, 23 et 24 :</u>	Retirés
<u>Vœu N°25 :</u>	Prévoir 2 Juges de ligne pour les matches de Championnat de France ⇒ Favorable

.../...

<u>Vœu N°26 :</u>	Défavorable – Alternance souhaitée
<u>Vœu N°27 :</u>	Défavorable
<u>Vœux N°28 et 29 :</u>	Voir travaux Groupe Mixte FFVB/LNV
<u>Vœu N°30 :</u>	Sans objet

17.6. STATUT DU JOUEUR PROFESSIONNEL ET SEMI-PROFESSIONNEL : Adopté à l'unanimité

17.7. STATUT DU JOUEUR AMATEUR : Adopté à l'unanimité

17.8. DOCUMENTS POUR INFORMATION :

- Règlement Sportif,
- Règlement Intérieur,
- Montant des droits et amendes,
- Vœux déposés par les clubs LNV auprès de la LNV.

XVIII) PROPOSITIONS DU SECTEUR DEVELOPPEMENT

Mr MURAIL, Vice-Président Chargé du Développement présente la dernière mouture des documents suivants :

- Plan de Développement Régional de la Ligue et des Comités Départementaux,
- Convention d'Objectifs FFVB/LIGUES.
- Label des Clubs.

Interventions :

Melle RENAULT (Bretagne), MM. HENRY (Côte d'Azur) et DUCASSE (Pays de la Loire).

Par ailleurs, Mr COGNE (DTN) présente à l'Assemblée l'opération « A TOI DE SMASHER » et détaille le mécanisme général de l'ORGANISME DE FORMATION.

Il fait également état du relookage de l'opération Smashy.

⇒ **Les actions du Secteur Développement sont encouragées par l'Assemblée.**

XIX) VŒUX CONCERNANT LE SECTEUR DEVELOPPEMENT

<u>Vœu N°31 :</u>	Mis à l'étude (montant de l'affiliation des clubs spécifiquement Loisir).
<u>Vœu N°32 :</u>	Défavorable
<u>Vœu N°33 :</u>	<u>Intervention</u> : Mr COISNE
	Application des textes
<u>Vœux N°34 et 35 :</u>	Défavorables
<u>Vœu N°36 :</u>	<u>Intervention</u> : Mr COISNE
	Existe déjà dans le club Jeune
<u>Vœux N°37, 38 et 39 :</u>	Défavorables
<u>Vœu N°40 :</u>	Favorable (réactualisation des conventions affinitaires).

XX) PROPOSITIONS DU BUREAU FEDERAL

SYNTHESE DES PROJETS DE LA VIE FEDERALE

CONCERNE LES LICENCES

	PROBLEMATIQUES	LA REGLE ACTUELLE	LA NOUVELLE PROPOSITION	COMMENTAIRES	VOTE
1	Réaffiliation	Automatique le 1 ^{er} Juillet	➤ Non automatique, à partir du 1^{er} Juin ➤ Les codes d'accès des clubs sont donnés aux Ligues le 15 Mai.	➤ Les clubs pourront saisir leurs licences après envoi de la réaffiliation écrite à la Ligue accompagné du chèque correspondant ⇒ et après délivrance par la Ligue du code d'accès.	ADOPTES A <u>L'UNANIMITE</u>
2	Ouverture du Minitel pour la saisie des licences	1 ^{er} Juillet	1 ^{er} Juin	/	
3	Homologation des licences <u>Intervention :</u> <u>Mr CHARPENTIER (Lorraine)</u>	Saisie de dernière minute possible pour pouvoir jouer immédiatement	➤ Incitation à saisir plus tôt. ➤ Lors des deux premières journées des championnats de France, amende (8 €) si non présentation de la licence. ➤ A partir de la 3ème journée, franchise de 8 jours pour l'application de l'amende.	➤ Ouverture Minitel 1er Juin.	
4	Oubli de la licence <u>Intervention :</u> <u>Mr SEKELJ (Provence)</u>	Participation si présentation d'une pièce d'identité	➤ Pour pouvoir jouer, <u>présentation du certificat d'aptitude médicale correspondant au niveau de pratique et d'une pièce d'identité</u> ➤ <u>Le Double de la licence vaut présentation du certificat médical, sauf pour les surclassements</u>	➤ C'est un changement obligatoire (directive Ministère Jeunesse et des Sports).	ADOpte <u>NECESSAIREMENT A L'UNANIMITE</u>
5	DHO d'un joueur ETRANGER FIVB ⇒ date FIVB		Pour éviter toute confusion	/	ADOpte A <u>L'UNANIMITE</u>

<u>PROBLEMATIQUES</u>	LA REGLE ACTUELLE	LA NOUVELLE PROPOSITION	COMMENTAIRES	VOTE
------------------------------	------------------------------	------------------------------------	---------------------	-------------

CONCERNE LES COMPETITIONS FEDERALES

	<u>PROBLEMATIQUES</u>	<u>LA REGLE ACTUELLE</u>	<u>LA NOUVELLE PROPOSITION</u>	<u>COMMENTAIRES</u>	<u>VOTE</u>
9	Engagements Seniors	1 ^{er} Juin	15 Juin	➤ Mieux adapté à la réalité	<u>ADOPTES A</u> <u>L'UNANIMITE</u>
10	Remplacement des clubs Seniors	15 Juin	15 Juillet	➤ Mieux adapté à la réalité.	
11	Projet CCS Play Off et Play Down N1/N2	Matches aller/retour 22 journées	Play Off et Play Down pour N1, N2 seulement	➤ Difficultés en dehors des divisions à poule unique. ➤ 2002/2003 pour la N1 FEM. ➤ 2003/2004 Pour la N1 MAS. et la N2 MAS. et FEM.	
12	Coupes de France Jeunes	Engagements au 15 Septembre	➤ Engagements au 10 Octobre ➤ Début des compétitions : ○ Après la Toussaint, ○ Limitation des journées à 6 (90 engagés et moins).	➤ 7 journées si plus de 90 engagés. ➤ Tour préliminaire en Octobre. ➤ Pas de droit d'engagement	
13	Jouer pendant les vacances scolaires pour les compétitions de Jeunes	Pas d'implantation	Implantation de certaines journées de compétition (début et fin de périodes) et de préférence vers les derniers tours qui impliquent moins de clubs	/	
14	Obligation jeunes « école de Volley »	Définition confuse	Définition claire	➤ Obligation maintenant, mais étude par la CCS pour l'AG 2003	
15	Principe d'une sanction de forfait général à partir d'un cumul de matches perdus par pénalité	Article 20 du RGEN	6 matches perdus par pénalité = forfait général (avec combinatoire possible forfaits et/ou pénalités)	➤ Application de la sanction après un premier avertissement et en cas de récidive pour les matches perdus par pénalité.	

CONCERNE LES FINANCES

	PROBLEMATIQUES	LA REGLE ACTUELLE	LA NOUVELLE PROPOSITION	COMMENTAIRES	VOTE
16	Dette des clubs envers la FFVB	A l'engagement, droit d'engagement + 20% de la totalité des redevances 40% au 31/10 des redevances 40% au 31/01 des redevances	Statu quo, mais dépôt des 3 chèques datés de l'envoi de l'engagement et encaissables aux dates correspondantes	/	<u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
17	Dette des Ligues envers la FFVB <u>Intervention :</u> Mr BARCE (Pays de la Loire)	Rentrée des factures non maîtrisée	Maîtrise des rentrées financières pour permettre un meilleur flux de la Trésorerie Fédérale	/	➤ Etude par la CCF ➤ Souhait/ Encouragement

DIVERS

	PROBLEMATIQUES	LA REGLE ACTUELLE	LA NOUVELLE PROPOSITION	COMMENTAIRES	VOTE
18	Avancement de la saison sportive	1 ^{er} Juillet/30 Juin	1^{er} Juin/31 Mai (sauf finales jeunes)	➤ Cohérence avec les différentes propositions	<u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>
19	Triple surclassement	Possible pour un Minime d'évoluer en Senior depuis 2001/2002 (fiche IV puis fiche III avant le 15/02)	Suppression	/	<u>ADOPTE A LA MAJORITE</u> <u>3753 Voix en séance</u> Pour : 3 353 Contre : 400 Abstentions : / <u>Contre la suppression :</u> Haute-Normandie (3) Lorraine (3) Champagne-Ardenne (2) Côte d'Azur (3)
20	Désignation nominative des CRA pour les rencontres des compétitions fédérales <u>Intervention :</u> Mr MARTIN (Président CCA)	Gestion par certains membres de la CCA	Gestion par le Secrétariat Fédéral	➤ Meilleure efficacité. ➤ Validation des travaux par la CCA.	<u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>

XXI) VŒUX CONCERNANT LE BUREAU FEDERAL

- Vœu N°41 :** Dans l'attente des nouveaux Statuts
Vœu N°42 :
Intervention : Mr ACCUSANO (Côte d'Azur)
 ⇒ Voir textes des nouveaux décrets
Vœu N°43 : Voir textes sur les Centres de Formation
Vœu N°44 : Voir nouveaux décrets
Vœu N°45 : Favorable si réalisable (gestion des données sur Minitel)
Vœux N°46 et 47 : Défavorables
Vœu N°48 : Dans l'attente des nouveaux Statuts
Vœu N°49 : Mis à l'étude (Développement de la Communication)
Vœu N°50 : Revues spécialisées (Dispositions fiscales pour les clubs)
Vœu N°51 : Voir Synthèse de la Vie Fédérale
Vœu N°52 : Tableau à figurer dans le BFI (droits attribués à chaque type de licence)
Vœu N°53 : Favorable (meilleure diffusion de l'information)
Vœu N°54 : Dans l'attente des nouveaux Statuts
Vœux N°55 et 56 : Groupe de travail sur le professionnalisme
Intervention :
 Mr BOISSEAU (Pays de la Loire) souhaite la production de comptes rendus partiels.
Vœu N°57 : 57.1 ⇒ Voir Synthèse de la Vie Fédérale
 57.2 et 57.3 ⇒ Défavorable
Vœu N°58 : 58.1 ⇒ Voir plan de Développement
 58.2 ⇒ Appel d'offre (implantation des actions internationales)
 58.3 ⇒ Voir Synthèse de la Vie Fédérale

XXII) PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

- 22.1. **PROPOSITION N°1 :** Championnat Senior Masculin N1 et N2 à partir de la Saison 2003/2004.

Interventions : MM. AIMON (Poitou Charentes), LARZUL (Ile de France) et LAURENT (Midi-Pyrénées).

⇒ **Adoptée à la majorité.**

3 753 voix en séance

Pour : 2799
Contre : 888
Abstentions : 66

Contre :

Ile de France (3)
 Pays de la Loire (3)

Abstention :

Languedoc-Roussillon (1)

Intervention : Mr LARZUL (Ile de France) précise que le vote contre de la Ligue d'Ile de France se porte sur la Nationale 2 uniquement.

.../...

22.2. PROPOSITION N°2 :**Championnat Senior Féminin N1 et N2 à partir de la Saison 2003/2004.**

Intervention : **Mr LARZUL (Ile de France)** indiquant que le Championnat Seniors Féminin de N1 2002/2003 a été voté lors de la dernière Assemblée Générale et rappelle la position de sa Ligue pour la Nationale 2.

⇒ **Adoptée à la majorité.**

3 753 voix en séance

Pour : 2799
Contre : 888
Abstentions : 66

Contre :
 Ile de France (3)
 Pays de la Loire (3)
Abstention :
 Languedoc-Roussillon (1)

22.3. PROPOSITION N°3 : Retirée**22.4. PROPOSITION N°4 :** (Compétitions nationales Espoirs, Juniors, Cadets et Minimes).

⇒ **Adoptée à l'unanimité**

22.5. PROPOSITION N°5 : (Challenge de France des clubs Benjamins et Benjamines).

Intervention : **Mr DUCASSE (Pays de la Loire)**

⇒ **Adoptée à l'unanimité**

22.6. PROPOSITION N°6 : Obligations de Jeunes**Interventions :**

MM. DUCASSE et BOISSEAU (Pays de la Loire) sur l'obligation que les compétitions Minimes se jouent à 6 joueurs (souhait 4x4) ⇒ Non retenue par l'AG.

MM. AIMON (Poitou-Charentes), GUIGNARD (Centre), HENRY (Côte d'Azur) et MURAIL (Vice-Président du Développement).

⇒ **Adoptée à la majorité**

3 556 voix en séance

Pour : 3167
Contre : 389
Abstentions : 0

Contre :
 Pays de la Loire (3)
 Bourgogne (3)

22.7. PROPOSITION N°7 : Déjà votée

(voir point N°15 de la Synthèse de la Vie Fédérale).

22.8 PROPOSITION N°8 : Retirée

22.9 PROPOSITION N°9 : Adoptée (dates des Championnats Seniors 2002/2003)

22.10 PROPOSITION N°10 : Adoptée à l'unanimité (Coupes de France Seniors)

- Les 1/2 Finales et Finale de la Coupe de France masculine se dérouleront les 27 et 28 Décembre 2002 à Paris.
- Les 1/2 Finales de la Coupe de France Féminine se dérouleront le 01/02/2003.
- La Finale Féminine se déroulera le 29 Mars 2003.

Intervention :

Mr FILIALEATA (Wallis et Futuna) souhaite que les retransmissions télévisées d'Eurosport puissent être reprises par RFO de manière plus importantes que le simple droit à l'image. Une intervention sera effectuée en ce sens.

22.11 AUTRES DECISIONS CONCERNANT LA CCS

Mr MANEINT (Chargé de Mission DOM/TOM) propose au nom des DOM/TOM que les 4 équipes de l'Outre-Mer qui participeront dorénavant aux phases finales des Championnats de N3 soient représentées de la manière suivante :

- ✓ 1 représentant de la zone Antilles/Guyane,
- ✓ 1 représentant du Pacifique,
- ✓ 1 représentant de la zone La Réunion/Mayotte,
- ✓ 1 dernier représentant au prorata du nombre de licenciés (le Pacifique pour 2002/2003).

⇒ Adoptée à l'unanimité.

Mr TARRACOR (Président de la CCS) précise que la date limite des engagements DOM/TOM est fixée au 31 Janvier.

Dérogation pour que le club de CORTE accède à la Nationale 3 Féminine la Saison 2002/2003, cette mesure étant assortie de la signature d'une convention d'objectifs avec la Ligue de Corse.

⇒ Adoptée à l'unanimité.

XXIII) VŒUX CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

Vœu N°59 :

Retiré

Vœu N°60 :

Défavorable

3 556 voix en séance

Pour : 2908
Contre : 648
Abstentions : 0

Contre l'Avis Défavorable :

Pays de la Loire (3)
 Bourgogne (3)
 Aquitaine (3)
 Centre (2)

.../...

<u>Vœu N°61 :</u>	Défavorable
<u>Vœux N°62 et 63 :</u>	Retirés
<u>Vœux N°64 et 65 :</u>	Défavorables
<u>Vœux N°66 et 67 :</u>	Retirés
<u>Vœu N°68 :</u>	Favorable dans la mesure du possible (constitution des poules des Coupes de France Jeunes).

XXIV) PROPOSITIONS DU SECTEUR DOM/TOM

Mr MANEINT (Chargé de Mission DOM/TOM) présente le rapport d'activité des différents DOM et TOM.

Des conventions seront mises en place en 2002/2003.

Il termine son exposé en mettant l'accent sur l'augmentation des prix aériens qui pénalisent certaines actions.

Interventions :

Mr FILIALEATA (Wallis et Futuna) remercie J. SHAW de sa présence dans le Pacifique en Janvier dernier et se montre surpris de la teneur de certains débats, plus sur la forme que sur le fond. Il renouvelle l'idée de l'organisation d'une Assemblée Générale dans le Pacifique.

Mr CHANTEUR (Martinique) remercie la récente visite du DTN et se félicite de la mise en œuvre d'un futur pôle Espoirs dans son île.

Mr TRIAUREAU (La Réunion) fait part de sa totale adhésion au projet de labellisation des clubs et indique que sa Ligue à la mise en place un plan de développement 6x6 et Beach grâce aux compétences et au travail de son CTS, Claude CHANOU.

D'une manière générale, les représentants des DOM/TOM se félicitent de leurs rapports avec la FFVB et remercient H. MANEINT pour son travail de coordination.

XXV) VŒU CONCERNANT LE SECTEUR DOM/TOM

<u>Vœu N°69 :</u>	Favorable (participation aux phases finales du Championnat de Nationale 3 Masculine et Féminine ⇒ charge financière des Ligues DOM/TOM).
--------------------------	---

XXVI) PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CENTRALE JEUNES

26.1. PROPOSITION N°1 :

Intervention : Mr HENRY (Côte d'Azur)

⇒ **Adoptée à l'unanimité** (gratuité de la licence pendant toute la durée d'un club Jeune et ce jusqu'à la fin de l'Olympiade).

26.2. PROPOSITION N°2 : Pour 2002/2003, désignation d'un arbitre jeune (ou d'un candidat arbitre jeune) **par club engagé** dans une compétition fédérale jeunes.

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

XXVII) VŒU CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE JEUNES
--

Vœu N°70 : **Défavorable**

XXVIII) PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

28.1. ARBITRAGE EN PRO

⇒ **Proposition retirée**

Par ailleurs, Mr ACCUSANO (Côte d'Azur) souhaite la mise à l'étude pour 2002/2003 d'une différenciation des niveaux de marqueur.

28.2. USAGE DES PLAQUETTES

⇒ **Proposition adoptée à l'unanimité**

- ✓ Pour 2002/2003, obligation pour la N1M et la N1F + Coupes de France Seniors
- ✓ L'amende pour non utilisation sera définie par la CCF et appliquée dès cette saison.

28.3. REMBOURSEMENT DES DEPLACEMENTS DES ARBITRES

- ✓ Etude de la CCF pour le 1^{er} Janvier 2003.

XXIX) VŒUX CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

<u>Vœu N°62 :</u>	Contraire aux lois du jeu
<u>Vœu N°72 :</u>	Favorable dans la mesure du possible (arbitrage neutre)
<u>Vœu N°73 :</u>	Concerne la CRA
<u>Vœux N°65 et 66 :</u>	Etude de la CCF pour le 1^{er} Janvier 2003 (remboursement des arbitres)
<u>Vœu N°67 :</u>	Sans objet
<u>Vœu N°68 :</u>	Favorable en partie. Réunion des représentants des CRA les années paires. Pour les années impaires, réunion par zone d'activités avec un membre de la CCA.
<u>Vœu N°69 :</u>	Du domaine de la FIVB

XXX) LES PROCHAINES ASSEMBLEES GENERALES

- ✓ La 63^{ème} Assemblée Générale se déroulera à PORTICCIO, soit à l'Ascension, soit à la Pentecôte 2003. Le choix de la date sera décidé ultérieurement (*).
- ✓ La 64^{ème} Assemblée Générale se déroulera à LA GRANDE MOTTE le dernier week-end du mois de Mai 2004.

XXXI) PROPOSITION DE LA COMMISSION CENTRALE MEDICALE

La mise à jour du Règlement Médical Fédéral est **approuvée**.

XXXII) VŒU CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE MEDICALE

Vœu N°79 : Défavorable

XXXIII) PRECISIONS DE LA COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Elles concernent les textes relatifs aux Unions de Groupements Sportifs (UGS) et aux Regroupements de licenciés (RL).

⇒ **Adoptées à l'unanimité**.

XXXIV) LES NOUVEAUX STATUTS TYPES DES FEDERATIONS

La FFVB devra se mettre en conformité avec le décret de loi avant le 31 Décembre 2003. Il conviendra alors aux Ligues Régionales d'en faire de même.

Un groupe de travail piloté par G. MEYER (Président de la CCSR) et animé par A. GLAIVE (Chargé de Mission auprès du Président) et aura en charge de recueillir les avis des uns et des autres et de coordonner l'élaboration des textes.

XXXV) AUTRES TEXTES DECRETES

- ✓ Les statuts des Ligues Professionnelles,
- ✓ La nouvelle licence d'agent sportif.

XXXVI) VŒUX CONCERNANT LA COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

<u>Vœu N°80 :</u>	Favorable (espace d'information supplémentaire sur la licence)
<u>Vœu N°81 :</u>	Retiré
<u>Vœu N°82 :</u>	Défavorable
<u>Vœu N°83 :</u>	Retiré
<u>Vœu N°84 :</u>	Défavorable
<u>Vœu N°85 :</u>	Voir Réglementation actuelle
<u>Vœux N°86, 87 et 88 :</u>	Voir décisions AG 2002 (Synthèse de la Vie Fédérale)
<u>Vœu N°89 :</u>	Défavorable

XXXVII) PROPOSITIONS DE LA COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

37.1. PROPOSITION N°1 : Textes relatifs aux obligations d'entraîneurs

Interventions : **Mr LAURENT (Midi-Pyrénées) et BARCE (Pays de la Loire).**

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

37.2. PROPOSITION N°2 : Diplôme d'entraîneur professionnel de Volley-Ball

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

XXXVIII) PROPOSITION DE LA COMMISSION CENTRALE DU SPORT EN ENTREPRISE

Ajout d'une zone supplémentaire sur la licence

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

XXXIX) PROPOSITION DU SECTEUR BEACH

Mr FLEUTIAUX (Vice-Président du Secteur Plage) expose le règlement sportif du Championnat de France de Beach Volley.

Intervention : **Melle RENAULT (Bretagne)** s'étonnant de l'absence d'un document relatif à la politique du Beach Volley.

XL) VŒUX CONCERNANT LE SECTEUR BEACH

<u>Vœux N°90 et 91 :</u>	Voir circulaire réglementaire du 14/03/02.
<u>Vœu N°92 :</u>	A re-formuler par le club.

XLI) CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA FFVB (2 662 Voix présentes)
--

Le Président prononce une brève allocution en remerciant l'Assemblée Générale pour le contenu des débats.

Il félicite les organisateurs et la Direction de la Vie Fédérale pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Il souhaite, par ailleurs, qu'une étude soit menée pour revoir sur la forme, le fond et la périodicité, la tenue des Assemblées Générales. Mr MESSINA est chargé de piloter ce dossier. Des propositions devront être présentées à l'Assemblée Générale 2003.

Séance levée à 14H10.

Le Directeur de la Vie Fédérale,
Secrétaire de séance

Le Président de la CFA et de la Commission de
Contrôle,

Thierry MESSINA

Michel VERCRUYSE

Le Président de la FFVB,

Le Secrétaire Général de la FFVB,

Jacques SHAW

Philippe BEUCHET

L'ensemble des minutes et des cassettes restent à la disposition des Présidents de Ligue jusqu'à l'adoption de ce Procès-Verbal le 29 Mai 2003. Toute demande, nécessairement motivée, doit être adressée au Directeur de la Vie Fédérale.
--



(*) Après un sondage dans la semaine qui a suivi, c'est la date du week-end de l'Ascension qui a été retenue. **L'Assemblée Générale se déroulera donc les Jeudi 29 et Vendredi 30 Mai 2003.**